



Centre de ressources pour les acteurs de l'intégration

## Programme de formation

### L'hébergement des personnes étrangères (1 jour)

**Formatrice :**

**Margot BONIS, Chargée de Mission Droits et Accès aux Droits du Réseau Hospitalité**

#### **PRESENTATION / CONTEXTE**

Cette formation présente les dispositifs de prise en charge et d'hébergement des personnes étrangères, que celles-ci relèvent du droit commun (hébergement d'urgence des personnes à la rue) ou de dispositifs spécifiques liés à leur statut (demandeurs d'asile, réfugiés) ou liés à leur situation personnelle (mineurs isolés étrangers, familles avec enfants, mères isolées).

Seront également abordées les voies de recours applicables et la présentation de la jurisprudence en la matière.

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

- Les dispositifs d'hébergement :
  - Le droit commun : la veille sociale, l'hébergement d'urgence et les missions du Service Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)
  - L'hébergement des demandeurs d'asile sous l'égide de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
  - L'hébergement ou la prise en charge relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (mineurs isolés, accueil provisoire des jeunes majeurs, familles avec enfants, femmes enceintes et mères isolées d'enfants de moins de trois ans)
- Le Droit à l'Hébergement Opposable (DAHO) - procédures amiable et contentieuses
- Les procédures contentieuses :
  - l'utilisation du référé liberté contre les refus d'hébergement ou de prise en charge
  - les autres procédures administratives urgentes (Référé Mesures Utiles et Référé Suspension)
  - Présentation de la jurisprudence

#### **COMPETENCES VISÉES :**

Les formations thématiques en droit des étranger-ère-s d'ESPACE visent, en application de l'article L6313-1 (1°) du Code du travail, à :



Centre de ressources pour les acteurs de l'intégration

- Adapter et développer les compétences des travailleur·euse·s sociaux en matière d'accueil et d'accompagnement du public étranger confronté à des difficultés juridiques liées à son statut juridique ;
- Acquérir, dans chacun des thèmes proposés, des connaissances juridiques, entretenir ces dernières ou les perfectionner.

### **OBJECTIFS DES FORMATIONS PROPOSÉES:**

Chaque formation proposée aborde sur une journée un thème particulier en droit des étranger·ère·s et vise à :

- Connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation ;
- Apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets ;
- Identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étranger·ère·s afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée.

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

### **PUBLICS CONCERNÉS :**

Tout·e travailleur·euse social (assistant·e social, conseiller·ère en économie sociale et familiale, éducateur·rice, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.).

### **NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES :**

- Ateliers de base : aucune exigence ;
- Ateliers d'études de cas : justifier d'une pratique professionnelle dans le thème proposé ;
- Ateliers d'approfondissement ou de perfectionnement : justifier d'un niveau de connaissances solide obtenu à la faveur d'une formation de base suivie auprès d'ESPACE ou de tout autre organisme de formation ou à la faveur d'une sérieuse expérience professionnelle dans le domaine traité.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- Les formations ainsi que les ateliers d'approfondissement sont assuré·e·s par des juristes d'ESPACE, du COMEDE, du RESEAU HOSPITALITE et des intervenants partenariaux qualifiés (avocat·e·s, assesseur de juridiction...) ;
- Les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateur·rice·s ;



Centre de ressources pour les acteurs de l'intégration

- L'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- Confronter les pratiques et les approches de chacun-e à la lueur des nouvelles connaissances et méthodes acquises.

### **MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION**

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation (intitulé « questionnaire d'entrée » en formation) et un questionnaire d'évaluation finale de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étrangers :

- Par téléphone, tous les jours sauf le jeudi de 9h30 à 12h30 : 04 84 89 58 05 ;
- Par courriel : juridique@espace.asso.fr

### **NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S :**

- Chaque session regroupe de 15 à 20 personnes.

### **MODALITES PRATIQUES :**

voir sur le site d'ESPACE – rubrique FORMATION <http://espace.asso.fr/formation/>